PRÉFÈTE DE L'ALLIER
Liberté Égalité Fraternité

SÉCHERESSE ► Principales restrictions des usages de l'eau applicables pour les COLLECTIVITÉS

En période de sécheresse, l'arrêté de restriction des usages de l'eau permet de protéger la disponibilité de la ressource en eau

Pour toutes les informations, consultez l'article et les documents dédiés sur le site des services de l'État dans l'Allier :
► Accueil > Actions de l'État > Environnement > Eau et milieux aquatiques > Sécheresse

	ARROSAGE						NETTOYAGE			VIDANGE / REMPLISSAGE				ACTIVITÉS		
	Jeunes plants	Espaces verts, pelouses	Massifs fleuris, jardinières	Potagers	Aires de jeu, terrains de sports	Pistes équestres (carrières et manèges)	Bâtiments, allées, terrasses, surfaces imperméabilisées	Voies publiques, parkings, trottoirs	Véhicules*	Plans d'eau, étangs, bassins	Piscines publiques*	Îlots de fraîcheur	Fontaines* (alimentées par réseau eau potable sans recyclage)	Manœuvre bornes incendie	Gestion d'ouvrages hydrauliques*	Travaux en cours d'eau*
VIGILANCE = Autolimitation	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
ALERTE	Interdit de 10h à 18h	Interdit	Interdit de 10h à 18h	Interdit de 10h à 18h	Interdit de 10h à 18h	Interdit de 10h à 18h + Baisse de 33 % de la conso	Interdit sauf entreprise professionnelle	Interdit	Interdit hors station équipée d'un système de recyclage ou de haute pression	Interdit	Interdit	✓	Interdit	Interdit sauf nécessité pour la sécurité	Manœuvre interdite	Interdit = Report des travaux
ALERTE RENFORCÉE	Interdit de 8h à 20h	Interdit	Interdit	Interdit de 8h à 20h	Interdit de 8h à 20h	Interdit de 8h à 20h + Baisse de 50 % de la conso	Interdit sauf entreprise professionnelle	Interdit	Interdit hors station équipée d'un système de recyclage ou haute pression	Interdit	Interdit	✓	Interdit	Interdit sauf nécessité pour la sécurité	Manœuvre interdite	Interdit = Report des travaux
CRISE	Interdit de 8h à 20h	Interdit	Interdit	Interdit de 8h à 20h	Interdit hors compétition nationale de 20h à 8h	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit sauf nécessité pour la sécurité	Manœuvre interdite	Interdit = Report des travaux

*** Hors exceptions prévues dans l'annexe 4 de l'arrêté sécheresse**